



BM TECHNICIEN SUPERIEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES ET THERMIQUES

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le Technicien supérieur en installations sanitaires et thermiques regroupe 2 fonctions cibles : celle du conducteur de travaux / chef d'équipe et celle du chargé d'affaires. Il est chargé d'organiser et de suivre les différents moyens techniques, humains et financiers nécessaires à la réalisation d'un chantier d'installation, de la phase projet jusqu'à la livraison selon les délais et les règles de sécurité. Il négocie et contractualise des prestations avec le maître d'ouvrage et/ou le maître d'œuvre. Il se charge également de l'ensemble des installations revêtant une complexité importante.

OBJECTIFS

Être capable de :

- Etudier la demande du client
- Constituer un dossier de réponse à un appel d'offre
- Réaliser l'étude technique d'un projet
- Définir les aspects techniques et financiers du chantier
- Clôturer un chantier
- Superviser la maintenance d'installations
- Analyser, préparer et assembler des installations
- Positionner un projet de création d'entreprise
- Gérer une entreprise artisanale
- Définir, suivre l'offre commerciale et conseiller à la vente
- Superviser l'organisation du travail
- Recruter des salariés et apprentis et organiser du développement des compétences des salariés

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat d'Apprentissage.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 14 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 10 alternances de 7 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales se présentent sous forme d'épreuves ponctuelles écrites, orales et pratiques et de Contrôle Continu.

Délivrance d'un diplôme de niveau 5

BM BREVET DE MAITRISE Titre de niveau 5 RNCP N°38051

PUBLICS ET MODALITES D'ACCES - PREREQUIS

Être titulaire d'un BTM Technicien en Systèmes de Génie Climatique et Systèmes Sanitaires (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage »

L'employeur inscrit l'apprenti via la [fiche d'inscription](#)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING

Responsable des relations jeunes-entreprises

Tel : 03 89 21 57 44

Mail : developpeur@cfa-colmar.com

Sophie EDEL

Secrétariat

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : inscription@cfa-colmar.com

Thomas ROY

Mise en place des parcours personnalisés

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : administrateur@cfa-colmar.com

Myriam LANGROGNET

Référente personnes en situation de handicap

Tel : 03 89 21 57 48

Mail : m.langrognet@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com

CLIQUEZ ICI



N° 38051



20/09/2023



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Etude Organisation Gestion des Travaux
- Etude Financière de Production
- Etude Technique
- Etude Technique Fluide
- Mise en Service et Maintenance
- Autocad (Logiciel DAO)
- Accompagnement Projet

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

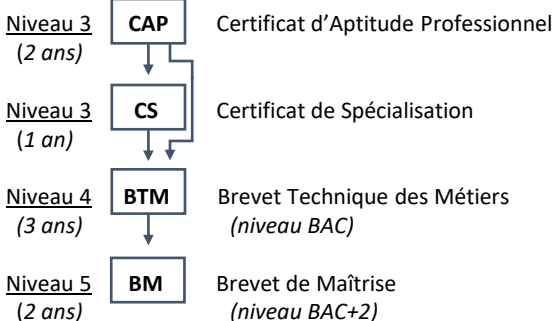
MODALITES D'ÉVALUATION

- Evaluations formatives :
- exercices pratiques
 - présentations orales
 - expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une référente des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE ENERGIE ET FLUIDE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>

MODULES GENERAUX

- Entreprenariat
- Commercialisation
- Gestion Economique et Financière de l'Entreprise
- Gestion Ressources Humaines
- Maître d'apprentissage
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais)

MOYENS ET OUTILS

- Ateliers aux normes, postes de soudure récents, Pôle Energies et Fluides.
- Salles informatiques, salle de soutien, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace Numérique de Travail (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge, de l'année d'exécution du contrat et de la progression dans le cycle de formation.
- Aide au permis de 500 € (à partir de 18 ans).
- Aide au premier équipement (financement de l'OPCO).

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

